



**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière**

Syndicat du Val-de-Marne

Luc Bénizeau
Secrétaire départemental

À

Madame La Directrice Académique
Du Val-de-Marne

Objet : Sécurité pour les élèves et les personnels dans les écoles du Val de Marne

Créteil, le 10 décembre 2018

Madame la Directrice Académique,

Dans un message adressé à tous les enseignants des lycées et collèges le 6 décembre dernier (et non aux enseignants du premier degré), le Ministre M. Blanquer a expliqué « *Notre Pays est confronté à une situation exceptionnelle. Au cours des jours derniers et dans certains de nos territoires, des violences particulièrement intenses sont apparues dans des cortèges composés en partie de lycéens [...] Pour faire face à cette situation, vous pouvez compter sur l'institution tout entière et en particulier sur les équipes de direction, qui seront à vos côtés pour protéger les élèves et l'ensemble des personnels.* »

Ces derniers jours, nous avons pu constater que de nombreux cortèges de lycéens accompagnés par leurs enseignants, dont les revendications sont légitimes (abrogation des réformes du Bac, du Lycée et de Parcoursup), ont été victimes de bandes organisées.

Or, de nombreuses écoles situées à proximité d'établissements du second degré ont saisi le Snudi-FO concernant des problèmes de sécurité graves aux abords des locaux scolaires. Des enseignants ont été amenés à accueillir leurs élèves apeurés, en pleurs après avoir traversé des zones d'émeutes.

Le Snudi-FO s'étonne qu'aucune consigne n'ait été donnée aux écoles par la direction académique, les renvoyant à leur bon sens, laissant ainsi aux directions d'école la responsabilité d'organiser un confinement des élèves et des personnels.

Comment comprendre que soit laissée ouverte une école alors que le collège et le lycée qui lui font face ferment pour des raisons de sécurité ? C'est le cas par exemple de l'école élémentaire Montaigne où la seule réponse de l'institution pour la journée du mardi 11 décembre qui s'annonce difficile, est un courrier adressé aux parents « les invitant à être vigilants quant à l'accompagnement de leurs enfants à l'école afin de sécuriser leur trajet » avec « mise en place à l'école d'une cellule d'écoute ». Sachant que vendredi les enseignants de cette même école ont fait classe comme ils le pouvaient entre les bruits de grenade de dispersion, les fumées, les cris ainsi que les pleurs des enfants.

Dans ces conditions, comment comptez-vous garantir la sécurité des écoles confrontées à ces situations exceptionnelles et anxiogène ?

Pour exemple, certaines écoles de Chennevières situées au Bois l'Abbé, proches du lycée Champlain, ont subi des jets divers et variés, notamment de gaz lacrymogène. Dans cette situation d'extrême tension les enseignants ont eu des consignes contradictoires, ainsi vendredi on leur a demandé oralement de libérer les élèves en appelant les familles pour qu'elles viennent chercher leur enfant, et lundi on leur demande, toujours oralement, de confiner leurs élèves ! Les collègues s'interrogent, pour quelles raisons les enseignants ont-ils été laissés seuls sans aucune consigne de leur hiérarchie, exposés dans leur établissement, alors que l'ensemble des personnels territoriaux ont exercé leur droit de retrait ! **Comment comprendre ?**

A Limeil, les sorties régulières sont annulées, à Maisons-Alfort, des directions d'école ont reçu l'information durant la pause méridienne et par mail uniquement d'annuler toutes les sorties sans davantage d'explications.

Partout dans tout le département des directions d'école s'inquiètent quant au silence de l'institution scolaire et ne savent pas comment gérer cette situation anxiogène pour les élèves et les personnels.

Dans ces conditions, le Snudi-FO 94 vous demande, Mme La Directrice Académique de prendre en urgence toutes les mesures nécessaires qui s'imposent, y compris la fermeture d'écoles, pour protéger les personnels et les élèves dans ce contexte particulier.

Soyez persuadée, Madame la Directrice Académique, que de très nombreux collègues jugeront, en fonction de la réponse que vous leur donnerez, de l'attachement que vous porterez à leur sécurité et à celle des élèves que les familles vous confient.

P/Le SNUDI-FO 94
Luc Bénizeau
Secrétaire départemental